

Lussemburgo-Lussemburgo: Servizi di gestione del portafoglio

OJ S 194/2021 06/10/2021

Bando di gara

Servizi

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

Sezione I: Amministrazione aggiudicatrice

I.1. Denominazione e indirizzi

Denominazione ufficiale: Fonds de compensation commun au régime général de pension

Indirizzo postale: 34-40, avenue de la Porte-Neuve

Città: Luxembourg

Codice NUTS: LU Luxembourg

Codice postale: 2227

Paese: Lussemburgo

Persona di contatto: Fonds de compensation

E-mail: fondsdecompensation@fdc.lu

Tel.: +352 26203483

Fax: +352 462566

Indirizzi Internet:Indirizzo principale: <https://fdc.public.lu/fr.html>**I.3. Comunicazione**

I documenti di gara sono disponibili per un accesso gratuito, illimitato e diretto presso:

<https://pmp.b2g.etat.lu/?page=entreprise>.[EntrepriseDetailsConsultation&id=522893&orgAcronyme=t5y](https://pmp.b2g.etat.lu/?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=522893&orgAcronyme=t5y)

Ulteriori informazioni sono disponibili presso l'indirizzo sopraindicato

Le offerte o le domande di partecipazione vanno inviate in versione elettronica: <https://pmp.b2g.etat.lu/?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=522893&orgAcronyme=t5y>La comunicazione elettronica richiede l'utilizzo di strumenti e dispositivi che in genere non sono disponibili. Questi strumenti e dispositivi sono disponibili per un accesso gratuito, illimitato e diretto presso: <https://pmp.b2g.etat.lu/?page=entreprise>.[EntrepriseDetailsConsultation&id=522893&orgAcronyme=t5y](https://pmp.b2g.etat.lu/?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=522893&orgAcronyme=t5y)**I.4. Tipo di amministrazione aggiudicatrice**

Organismo di diritto pubblico

I.5. Principali settori di attività

Protezione sociale

Sezione II: Oggetto

II.1. Entità dell'appalto**II.1.1. Denominazione**

Attribution de mandats de gestion de portefeuilles

Numero di riferimento: 2101838

II.1.2. Codice CPV principale

66140000 Servizi di gestione del portafoglio

II.1.3. Tipo di appalto

Servizi

II.1.4. Breve descrizione

Le marché a pour objet la fourniture de services de gestion de portefeuilles pour compte du Fonds de compensation commun au régime général de pension (FDC) qui a créé à cet effet en 2007 une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé (SICAV-FIS) à compartiments multiples. Le marché est divisé en 4 lots, chaque lot portant sur un type de gestion et une classe d'actifs spécifiques. Le nombre total de mandats à attribuer est de 6. Le montant des actifs des différents lots n'est donné qu'à titre indicatif et pourra varier en cours d'exécution des mandats dont la durée est de 3 ans, avec possibilité de reconduction d'année en année. La durée maximale d'un mandat est de 10 ans. La sélection des offres se fait suivant le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères détaillés de sélection des offres, le déroulement du marché ainsi que toute autre modalité relative au présent marché sont précisés dans le règlement de consultation.

II.1.5. Valore totale stimato

Valore, IVA esclusa: 4 800 000 000,00 EUR

II.1.6. Informazioni relative ai lotti

Questo appalto è suddiviso in lotti: sì

Le offerte vanno presentate per numero massimo di lotti: 4

Numero massimo di lotti che possono essere aggiudicati a un offerente: 3

II.2. Descrizione

II.2.1. Denominazione

Obligations monde (couvertes), approche durable

Lotto n.: 1

II.2.2. Codici CPV supplementari

66140000 Servizi di gestione del portafoglio

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: LU Luxembourg

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Le Lot 1 porte sur la gestion active de portefeuilles d'obligations investissant dans des obligations faisant parties de l'indice de référence associé aux mandats correspondants avec objectif de surperformer la performance de ce dernier. L'indice de référence retenu est le "Bloomberg Barclays Global Aggregate - Ex Securitized Total Return Index" (couvert en EUR). En complément de l'objectif de surperformance, la société soumissionnaire doit inclure des principes durables ou d'investissement socialement responsable dans sa stratégie d'investissement offerte et ses processus de prise de décision appliqués dans le cadre de la gestion des mandats. Le type, l'étendue et l'envergure de ces principes à inclure ne sont pas prédéfinis et l'approche durable ou d'investissement socialement responsable à poursuivre peut donc être implémentée sous différentes formes ("screening" positif (sélection "best-in-class", investissements thématiques, investissements climatiques, etc.), "screening" négatif (exclusions thématiques, exclusions climatiques, etc.), approche d'engagement, etc.). Dans ce contexte, il est possible de soumissionner soit avec une stratégie d'investissement durable ou

d'investissement socialement responsable explicite soit avec une stratégie d'investissement laquelle devra être adaptée de manière à inclure des principes durables ou d'investissement socialement responsable afin de satisfaire au critère durable ou d'investissement socialement responsable associé aux mandats. En toutes circonstances, la stratégie d'investissement durable proposée doit être classée comme produit « article 8 » ou « article 9 », tels que définis par le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement dit SFDR). Montant indicatif des mandats: deux mandats à EUR 850 millions chacun.

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 36

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: sì

Descrizione dei rinnovi:

La durée des mandats est fixée à 3 ans, avec possibilité de reconduction d'année en année.

La durée maximale d'un mandat est de 10 ans.

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: no

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea: no

II.2.14. Informazioni complementari

II.2. Descrizione

II.2.1. Denominazione

Actions monde, approche durable

Lotto n.: 2

II.2.2. Codici CPV supplementari

66140000 Servizi di gestione del portafoglio

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: LU Luxembourg

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Le Lot 2 porte sur la gestion active de portefeuilles d'actions investissant dans des actions faisant parties de l'indice de référence associé aux mandats correspondant avec objectif de surperformer la performance de ce dernier. L'indice de référence retenu est le "MSCI World Total Return (net)". En complément de l'objectif de surperformance, la société soumissionnaire doit inclure des principes durables ou d'investissement socialement

responsabile dans sa stratégie d'investissement offerte et ses processus de prise de décision appliqués dans le cadre de la gestion des mandats. Le type, l'étendue et l'envergure de ces principes à inclure ne sont pas prédéfinis et l'approche durable ou d'investissement socialement responsable à poursuivre peut donc être implémentée sous différentes formes ("screening" positif (sélection "best-in-class", investissements thématiques, investissements climatiques, etc.), "screening" négatif (exclusions thématiques, exclusions climatiques, etc.), approche d'engagement, etc.). Dans ce contexte, il est possible de soumissionner soit avec une stratégie d'investissement durable ou d'investissement socialement responsable explicite soit avec une stratégie d'investissement laquelle devra être adaptée de manière à inclure des principes durables ou d'investissement socialement responsable afin de satisfaire au critère durable ou d'investissement socialement responsable associé aux mandats. En toutes circonstances, la stratégie d'investissement durable proposée doit être classée comme produit « article 8 » ou « article 9 », tels que définis par le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement dit SFDR). Le nombre de mandats est de deux (2) avec un montant indicatif d'EUR 1000 millions chacun.

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 36

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: sì

Descrizione dei rinnovi:

La durée des mandats est fixée à 3 ans, avec possibilité de reconduction d'année en année.

La durée maximale d'un mandat est de 10 ans.

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: no

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea:
no

II.2.14. Informazioni complementari

II.2. Descrizione

II.2.1. Denominazione

Actions marchés émergents, approche durable

Lotto n.: 3

II.2.2. Codici CPV supplementari

66140000 Servizi di gestione del portafoglio

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: LU Luxembourg

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Le Lot 3 porte sur la gestion active d'un portefeuille d'actions investissant dans des actions faisant parties de l'indice de référence associé au mandat correspondant avec objectif de surperformer la performance de ce dernier. L'indice de référence retenu est le "MSCI Emerging Markets Total Return (net)". En complément de l'objectif de surperformance, la société soumissionnaire doit inclure des principes durables ou d'investissement socialement responsable dans sa stratégie d'investissement offerte et ses processus de prise de décision appliqués dans le cadre de la gestion des mandats. Le type, l'étendue et l'envergure de ces principes à inclure ne sont pas prédéfinis et l'approche durable ou d'investissement socialement responsable à poursuivre peut donc être implémentée sous différentes formes ("screening" positif (sélection "best-in-class", investissements thématiques, investissements climatiques, etc.), "screening" négatif (exclusions thématiques, exclusions climatiques, etc.), approche d'engagement, etc.). Dans ce contexte, il est possible de soumissionner soit avec une stratégie d'investissement durable ou d'investissement socialement responsable explicite soit avec une stratégie d'investissement laquelle devra être adaptée de manière à inclure des principes durables ou d'investissement socialement responsable afin de satisfaire au critère durable ou d'investissement socialement responsable associé aux mandats. En toutes circonstances, la stratégie d'investissement durable proposée doit être classée comme produit « article 8 » ou « article 9 », tels que définis par le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement dit SFDR). Le nombre de mandats est d'un (1) avec un montant indicatif d'EUR 600 millions.

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 36

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: sì

Descrizione dei rinnovi:

La durée des mandats est fixée à 3 ans, avec possibilité de reconduction d'année en année.

La durée maximale d'un mandat est de 10 ans.

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: no

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea:
no

II.2.14. Informazioni complementari

II.2. Descrizione

II.2.1. Denominazione

Actions monde, alignées 2°C

Lotto n.: 4

II.2.2. Codici CPV supplementari

66140000 Servizi di gestione del portafoglio

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: LU Luxembourg

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Le Lot 4 porte sur la gestion indexée d'un portefeuille d'actions investissant dans des actions faisant parties de l'indice de référence associé au mandat correspondant avec objectif de répliquer la performance de ce dernier. L'indice de référence retenu est le "MSCI World Total Return (net)". En complément à l'objectif de réplification, la stratégie d'investissement offerte par la société soumissionnaire doit permettre d'aligner le mandat sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Aussi, la stratégie d'investissement proposée doit être classée comme produit « article 8 » ou « article 9 », tels que définis par le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement dit SFDR). Le nombre de mandats est d'un (1) avec un montant indicatif d'EUR 500 millions.

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 36

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: sì

Descrizione dei rinnovi:

La durée des mandats est fixée à 3 ans, avec possibilité de reconduction d'année en année.

La durée maximale d'un mandat est de 10 ans.

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: no

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea:
no

II.2.14. Informazioni complementari

Sezione IV: Procedura

IV.1. Descrizione

IV.1.1. Tipo di procedura

Procedura aperta

IV.1.3. Informazioni su un accordo quadro o un sistema dinamico di acquisizione

IV.1.8. Informazioni relative all'accordo sugli appalti pubblici (AAP)

L'appalto è disciplinato dall'accordo sugli appalti pubblici: no

IV.2. Informazioni di carattere amministrativo

IV.2.2. Termine per il ricevimento delle offerte o delle domande di partecipazione

Data: 30/11/2021 Ora locale: 16:00

IV.2.3. Data stimata di spedizione ai candidati prescelti degli inviti a presentare offerte o a partecipare

IV.2.4. Lingue utilizzabili per la presentazione delle offerte o delle domande di partecipazione

Inglese, Francese, Tedesco

IV.2.6. Periodo minimo durante il quale l'offerente è vincolato alla propria offerta

Durata in mesi: 5 (dal termine ultimo per il ricevimento delle offerte)

IV.2.7. Modalità di apertura delle offerte

Data: 30/11/2021 Ora locale: 16:00

Sezione VI: Altre informazioni

VI.1. Informazioni relative alla rinnovabilità

Si tratta di un appalto rinnovabile: no

VI.3. Informazioni complementari

Les conditions de participation à la présente consultation sont précisées au point 2.8 du règlement de consultation. Les documents de consultation sont mis à disposition pour téléchargement sur le Portail des marchés publics à l'exception du Questionnaire (Annexe 1) et du Contrat de gestion (Annexe 6). Pour des raisons de confidentialité des informations mises à disposition par le biais de ces deux documents, ces derniers sont à demander séparément par toute société intéressée au FDC via le Portail des marchés publics en utilisant l'onglet "Question" et en annexant le modèle de demande d'obtention des documents (Annexe 8) dûment complété joint aux documents de consultation téléchargeables. Les modalités détaillées relatives au retrait des documents de consultation sont précisées dans le règlement de consultation. Les offres devront être remises sous forme électronique via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure de clôture figurant au sein du règlement de consultation, soit le 30 novembre 2021 à 16.00 heures (CET). Les offres qui parviendraient au FDC après la date et l'heure limite seront irrecevables. Les modalités détaillées relatives à la remise des offres sont précisées dans le règlement de consultation.

VI.4. Procedure di ricorso

VI.4.1. Organismo responsabile delle procedure di ricorso

Denominazione ufficiale: Juridictions administratives

Città: Luxembourg

Paese: Lussemburgo

VI.5. Data di spedizione del presente avviso

01/10/2021